

Dépenses du gouvernement

en vue d'établir des priorités, ni pour se montrer moins gourmand ou pour déterminer quel devrait être un montant acceptable pour les dépenses du gouvernement.

En outre, d'autres budgets sont proposés, ainsi que des projets de loi portant pouvoir d'emprunt. Les députés de tous les partis s'entendent pour dire que c'est trop et que le gouvernement dépense plus que le pays ne peut se le permettre. Mais lorsque le budget des dépenses est soumis au comité permanent des pêches et des forêts, les membres de ce comité veulent dépenser encore davantage. Nous avons la drôle d'idée que les députés disent: «Sabrons dans les dépenses. Que ce soit notre priorité. Soyons austères. Ne dépensons pas plus d'argent que nous ne prélevons d'impôts». Dans le même temps, ils exigent davantage.

Au cours de la session, des députés ont réclamé des dépenses accrues pour l'éducation, la santé, les pensions, les forêts et que sais-je encore. Ce sont tous des objectifs louables pour lesquels nos électeurs nous font toutes sortes d'instances à titre de députés.

En réalité, nous ne prélèverons que 70 milliards de dollars cette année, alors que nos dépenses vont s'établir à environ 100 milliards, d'où le déficit d'une trentaine de milliards de dollars. De toute évidence, nous allons essayer de nous enrichir en dépensant pour des programmes que nous n'avons pas les moyens de payer. Autrement dit, en tant que députés, nous n'avons pas été sincères envers nous-mêmes: nous ne savons pas ce que nous voulons du gouvernement et nous n'avons pas la moindre idée de nos propres priorités.

Tout le monde conviendra, j'en suis sûr, qu'il faut assurer le bien-être des personnes âgées du pays. Nous devons également garantir l'existence d'un système d'enseignement qui forme nos jeunes et nos moins jeunes de façon qu'ils puissent participer pleinement aux activités économiques du pays. Bien sûr, il faut assurer la défense du Canada. Toutefois, même pour ces questions, un ordre de priorité doit être établi. Comment établir ces priorités quand on verse 147 millions de dollars en subventions pour l'isolation des maisons? Où situer dans l'ordre de priorité les 187 millions de dollars—c'est la somme exacte, si j'ai bonne mémoire—réservés pour aider des gens à acheter une nouvelle chaudière de façon à convertir leur système du fuel au bois, au gaz naturel ou à un autre combustible? Les quelque 2 milliards affectés cette année au forage de puits de pétrole, alors que le prix du pétrole baisse et qu'en fait nous avons toutes sortes de ressources connues, dans la région des sables bitumineux en Alberta, par exemple? Et les 2 milliards versés à des sociétés, non pas pour trouver du pétrole, mais surtout en raison de la nationalité de leurs actionnaires, c'est-à-dire s'ils sont canadiens? Même si le Festival des tulipes dans la capitale nationale est absolument magnifique, que faisons-nous des 107 millions de dollars qui ont été assignés à la Commission de la Capitale nationale? Ce budget représente, je dirais, la presque totalité de l'argent que la ville de Mississauga affecte aux parcs, à l'administration, à l'éducation, à tout. Quelle priorité accordons-nous à ces sommes?

On ne nous a pas demandé de réfléchir au choix que nous ferions entre accorder 900 millions à Radio-Canada ou verser cette somme en prestations de pension aux personnes âgées. Si le choix nous était donné, où mettrions-nous la priorité? Pendant trop longtemps, nous avons voulu miser sur les deux tableaux, sur tous les tableaux. Les députés ont une responsabilité qu'ils n'ont pas assumée au cours de la présente législature.

Donc, ce qu'il nous faudrait à la Chambre c'est un comité, que j'appellerais un comité genre Conseil du Trésor, qui surveillerait l'ensemble de l'activité gouvernementale, qui donnerait à toute prévision de dépenses un ordre de priorité. Certaines choses sont absolument nécessaires, tandis que d'autres ne le sont peut-être pas autant, et certaines choses encore ne sont guère prioritaires. Elles peuvent être souhaitables mais non indispensables.

Nous avons l'autorité voulue pour percevoir des impôts de nos citoyens. Nous avons eu tendance, je crois, non seulement à prendre de l'argent en impôts, mais à porter au compte de citoyens qui ne sont pas encore nés des dépenses que nous faisons en usant du pouvoir d'emprunt. Il est peut-être acceptable d'emprunter sur les recettes qui viendront des impôts que paieront des citoyens qui ne sont pas encore nés, mais ce ne devrait pas être une question de priorités.

● (1710)

Ce que cette motion essaie de faire, monsieur le Président, c'est de signaler au Parlement l'obligation qu'il a d'examiner les diverses dépenses du gouvernement et de décider de la répartition des fonds et des priorités. Presque tout l'argent que nous dépensons au titre des divers programmes a une certaine valeur. Il se peut qu'il soit bien utilisé; cependant, les priorités sont-elles les bonnes?

Si le Parlement pouvait compter sur un comité qui examinerait toutes ces questions, je crois, monsieur le Président, que nous ne ferions pas face à la situation actuelle, alors qu'un candidat à la direction du parti libéral comme le ministre d'État chargé du Développement économique et régional (M. Johnston) parcourt le pays en exprimant tout haut ses énormes craintes au sujet de la valeur du programme du ministère de l'Expansion industrielle régionale et en prônant l'abolition possible de son propre ministère. D'autres candidats à la direction ont prétendu pouvoir éliminer peut-être trois ministères. Le Parlement aurait étudié ces questions en priorité. Pourquoi? Parce que le Parlement et ses comités auraient été chargés de s'assurer que les priorités du gouvernement en matière de dépenses sont bonnes. Ainsi, selon toutes les apparences, le Parlement pourrait alors décider qu'il importe d'avoir une industrie aéronautique, mais qu'il convient, cependant d'accorder toute l'attention voulue aux pensions de nos personnes âgées et aux crédits nécessaires au financement de l'enseignement postsecondaire.